Envoyé en préfecture le 12/02/2025_{C-41-02-2025} Reçu en préfecture le 12/02/2025 Publié le

ID: 079-200041317-20250210-C__41_02_2025-DE

Votants: 74

Convocation du Conseil d'Agglomération : le 03 février 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 10 février 2025

TRANSPORTS ET MOBILITÉ - ACQUISITION D'UN AUTOBUS ÉLECTRIQUE À GABARIT RÉDUIT ET DE DEUX MINIBUS ÉLECTRIQUES (NAVETTES)

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christian GRONDEIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

<u>Titulaires absents ayant donné pouvoir</u>:

Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Florence VILLES, Christelle CHASSAGNE pouvoir à Thibault HEBRARD, Romain DUPEYROU pouvoir à Gérard LEFEVRE, Elsa FORTAGE pouvoir à Sébastien MATHIEU, Guillaume JUIN pouvoir à Séverine VACHON, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGE, Marcel MOINARD pouvoir à Anne-Sophie GUICHET, Claire RICHECOEUR pouvoir à Jean-Pierre DIGET, Johann SPITZ pouvoir à Jacques BILLY.

Titulaire absent suppléé:

Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN.

Titulaires absents:

Jean-Michel BEAUDIC, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Gérard LABORDERIE.

Titulaires absents excusés :

Annick BAMBERGER, Elisabeth MAILLARD, Lucy MOREAU, Michel PAILLEY.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

Envoyé en préfecture le 12/02/2025

Reçu en préfecture le 12/02/2025

Publié le

ID: 079-200041317-20250210-C

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 10 FÉVRIER 2025

TRANSPORTS ET MOBILITÉ - ACQUISITION D'UN AUTOBUS ÉLECTRIQUE À GABARIT RÉDUIT ET DE DEUX MINIBUS ÉLECTRIQUES (NAVETTES)

Monsieur Alain LECOINTE, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

En 2022, la Communauté d'Agglomération du Niortais s'est engagée dans un grand plan d'investissement vers une mobilité plus durable de plus de 40 M d'€ sur la période 2022-2029. Après avoir mis en place la gratuité totale de son réseau de transports collectifs en septembre 2017 et lancé deux services vélos (en longue durée et en libre-service), l'Agglomération a démarré la transition de sa flotte de véhicules vers des énergies décarbonées avec l'arrivée de 3 nouveaux véhicules électriques en remplacement de véhicules diesel dès septembre 2022 complétant ainsi une flotte de 3 navettes électriques en circulation depuis fin 2019. Actuellement, l'Agglomération dispose de 5 points de charge en service.

Propriétaire d'un parc de 56 véhicules dont 11 au BioGaz et 6 véhicules électriques dont 4 navettes, la Communauté d'Agglomération du Niortais porte un projet de renouvellement de sa flotte de bus, mise à disposition du délégataire. Ce projet s'inscrit dans un engagement politique fort en matière de transition écologique.

Afin de poursuivre les actions permettant de répondre aux enjeux de transition énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre inscrits dans le Plan Climat-Air-Energie Territorial, la CAN a fait le choix de poursuivre la conversion d'une partie de sa flotte actuellement au diesel vers l'électrique notamment pour les véhicules circulant dans les quartiers historiques et le centre-ville de Niort souvent contraints en matière d'infrastructures pour faire circuler des grands bus.

Ainsi, sur la base des devis transmis par l'UGAP et dans le cadre de sa programmation pluriannuelle d'investissement, l'Agglomération a prévu l'acquisition d'un nouveau bus électrique (en remplacement de véhicule diesel) avec sa borne de charge et de deux minibus électriques type navette avec leurs

Disposant actuellement de 4 navettes électriques et 2 bus gabarit réduit électriques, les 3 nouveaux véhicules acquis permettront à l'Agglomération de disposer de 9 véhicules électriques à horizon 2026, date de mise en service envisagée.

Pour cet investissement, les types de véhicules retenus pour le gabarit réduit est le GX 137 ELEC de chez Heuliez-Iveco (l'Agglomération disposera de 3 véhicules de ce type) et pour les minibus ce seront des Bluebus 6M de chez Bolloré qui viendront en complément des 4 minibus E60 de chez Rampini déjà présents sur le parc.

Le projet d'acquisition est destiné au transport de voyageurs en zone urbaine. Les objectifs poursuivis sont les suivants :

Envoyé en préfecture le 12/02/2025

Reçu en préfecture le 12/02/2025

Publié le

ID: 079-200041317-20250210-C__41_02_2025-DE

Remplacer des véhicules diesel circulant en hyper centre et dans lies quartiers

- Diversifier la gamme de navettes de centre-ville ;
- Améliorer l'offre de mobilité durable sur le territoire ;
- Améliorer la qualité de vie du milieu urbain en diminuant la pollution sonore et les émissions de gaz à effet de serre.

Le coût de l'opération est estimé à 1 210 000 €.

Dépenses prévisionnelles en euros HT			
Acquisition d'un	autobus	550 000 €	
électriques à gabarit réduit			
Acquisition de 2	2 minibus	660 000 €	
électrique			
TOTAL HT		1 210 000 €	

Les crédits sont inscrits au Budget Annexe Transports 2025.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve l'acquisition d'un autobus électrique à gabarit réduit et de deux minibus électriques estimée à 1 210 000 € HT auprès de l'UGAP ;
- Autorise Monsieur le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer tous les documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour: 74 Contre: 0 Abstention: 0 Non participé: 0

Aurore NADAL

Alain LECOINTE

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué